



DOSSIER Les brimbelles

ZOOM

Fête de la musique

Après une année blanche en 2020, la Fête de la Musique animera de nouveau, et pour le plus grand plaisir de tous, le centre-ville le 21 juin prochain dès 19h.

Sur le même format que les marchés estivaux, la rue de l'église et la place du Champtel seront fermées à la circulation afin d'accueillir quatre scènes, pour quatre groupes et quatre genres !

STERPI | Rock

📍 Restaurant La petite brasserie

Auteur, compositeur et guitariste de génie, Sterpi vous offre des compositions et des reprises des plus grands guitaristes.



Mr Yaz | Electro pop funk

📍 Bar l'Atypique

Mr Yaz, c'est un véritable melting pot musical qui mélange la musique black américaine des années 70 et la pop, le tout actualisé avec des sons plus électroniques.



Un format réduit était présent au « 20h04, de l'idée sans détour » d'octobre 2020.

Les Pepe Ly | Rock français

📍 Bar le Den's

C'est quoi ? Du rock français, « un deux-tête entêtant et tétu, animal et rebelle ».



C'est qui ? Raphaëlle au chant, et Éric aux guitares et avec Andy Barron à la batterie.

As Malick & the Tribe | Soul funk pop

📍 Place du Champtel

As Malick and the Tribe réunit les différences musicales et culturelles de chacun des membres. Soul, funk, pop s'accordent pour créer un son unique et original.



This is your Voice !!!

📍 Maison de La Bresse

Une scène libre accueillera les talents locaux dans des styles variés.

Pour les gourmands...

Buvette, sandwiches, crêpes avec la Classe 2022
Tartes flambées avec Cook Event Services
Barbes à papa et autres gourmandises...

Règles sanitaires

Port du masque obligatoire pour les plus de 11 ans.

Couvre-feu à 23h.

EDITORIAL



Bressaudes, Bressauds,

Depuis mon dernier édito, des jours se sont écoulés et notre ennemi clairement identifié depuis plus d'une année est toujours présent. Pourtant, il faut positiver.

La deuxième étape du déconfinement a permis la réouverture de tous les commerces, des terrasses de bars et de restaurants, des cinémas, des lieux culturels, des établissements sportifs, le couvre-feu décalé à 21 heures, Petit à petit, la vie reprend son cours même si tout le monde est d'accord pour dire que rien ne sera plus

comme avant. Même la météo fait des siennes avec un mois de mai pluvieux comme on en a rarement vu.

Le festival de sculpture qui se déroule habituellement la semaine de l'Ascension a été reporté au mois de septembre. Les cérémonies patriotiques ont dû se dérouler hélas en comité restreint.

À défaut d'un retour rapide à la « normale », la vaccination, le respect des conditions sanitaires nous permettent d'envisager un été plus agréable.

À ce sujet, notre commune se mobilise et a accueilli courant avril un centre « éphémère » de vaccination, ce qui a permis à plus de 550 personnes d'être vaccinées.

Je remercie, pour leur engagement professionnel, les médecins, pharmaciens, infirmiers de notre territoire, tous ces professionnels de santé qui, en plus de leur importante charge de travail habituelle, se sont mobilisés et seront encore présents pour procéder à la deuxième injection dans les jours à venir.

Les 20 et 27 juin prochains, tous les électeurs sont appelés aux urnes. Il faut effectivement élire les membres des conseils départementaux et régionaux. Pour les opérations de vote, un protocole sanitaire va être adopté pour garantir la sécurité sanitaire dans les bureaux de vote. Pour voter par procuration, les procédures seront simplifiées.

Pourquoi voter : Les régions interviennent en matière de développement économique, d'aménagement du territoire, de formation professionnelle, mais aussi de transports non-urbains (réseau TER notamment). Les départements exercent des compétences importantes dans le domaine de l'action sociale ; ils prennent notamment en charge différentes prestations comme l'aide sociale à l'enfance, l'aide aux personnes âgées, aux personnes handicapées, ou encore le revenu de solidarité active (RSA).

Il faut le rappeler, le vote est très important pour tous les types d'élections.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce bulletin, dont le dossier est consacré à une petite baie que toutes et tous connaissent bien, la brimbelle ou la myrtille.

Prenez bien soin de vous et de vos proches.

Bien sincèrement,

Maryvonne Crouvezier

SOMMAIRE

ZOOM 2^e de Couv.

EDITORIAL P. 01

ACTUALITÉS P. 02-05

TRIBUNE P. 06

DOSSIER P. 07-15

Les Brimbelles

OTL P. 16

DANS LE RÉTRO P. 17-20

INFOS PRATIQUES P. 21

AGENDA 4^e de Couv.

Culture - Sport - Loisirs

LABRESSE INFOS - N°386

BULLETIN D'INFORMATIONS MENSUEL
DE LA COMMUNE DE LA BRESSE

JUIN 2021

Directeur de la publication :

Yannick Daniélou

Administration, rédaction, publicité :

Mairie de La Bresse - Tél. : 03 29 25 40 21

Mise en Page : Atelier VOOVOYEZ

Impression : SOCOSPRINT Imprimeurs

Crédit photo : Mairie de La Bresse, écoles,
OTL et associations diverses, Exp'Laura.

Tirage : 2600 exemplaires

ACTUALITES

CCHV

Des composteurs à tarif préférentiel

Le compostage est un excellent moyen pour réduire le volume et le poids de votre poubelle d'ordures ménagères, tout en valorisant les déchets biodégradables de votre ménage.

La CCHV s'est engagée dans un programme de réduction des déchets ménagers en aidant financièrement les usagers pour l'acquisition d'un composteur. Plusieurs modèles sont disponibles :

- Composteur plastique de 400 litres, pour 23 €
- Composteur bois 300 litres, pour 24 €
- Composteur bois 600 litres, pour 33 €
- Lombricomposteur individuel en plastique (5-6 personnes), fourni avec les vers, pour 33 € (sur réservation uniquement)

La démarche pour bénéficier d'un tarif préférentiel et acquérir un composteur

- 1 Remplir un bon de commande disponible
 - sur le site internet de la CCHV
 - dans toutes les déchèteries de la CCHV
- 2 Déposer ce bon de commande aux déchèteries de Gérardmer ou de Saulxures-sur-Moselotte **UNIQUEMENT**.
- 3 Récupérer votre composteur à la déchèterie le jour même ou sur rendez-vous (en fonction des stocks et des modèles de composteur).

Pas de règlement à effectuer à la commande, une facture du Trésor Public vous sera envoyée par courrier.



Élections régionales et départementales



Les élections régionales et départementales 2021 auront lieu les 20 et 27 juin, afin de renouveler les 112 conseils régionaux et départementaux de France. Initialement prévues en mars, celles-ci ont été repoussées de trois mois et se tiendront à la Halle des Congrès.

N'oubliez pas votre carte électorale ainsi que votre pièce d'identité. Et si vous ne pouvez pas vous déplacer, pensez au vote par procuration !

Soliha, agence immobilière sociale dans les Vosges



Membre d'un réseau national spécialisé dans la gestion locative, l'agence SOLIHA AIS Vosges participe à une éthique de solidarité et à une politique de logement pour tous.

Vous êtes bailleur privé ? L'agence vous offre la possibilité de sécuriser la mise en location de vos biens immobiliers.

Pour plus d'informations :

*Agence Immobilière Sociale - Vosges - 1 bis rue du Souvenir
88194 GOLBEY - Tél : 06.12.68.17.08 Mail : ais88@solihavosges.fr*

Urbanisme et Fiscalité

Le saviez-vous ?

Lorsqu'on parle d'achèvement des travaux, il faut distinguer :

- La Déclaration Attestant l'Achèvement des Travaux pour votre dossier d'urbanisme (Déclaration Préalable ou Permis de Construire) à déposer en Mairie,
- La Déclaration Fiscale d'achèvement des travaux à transmettre aux services fiscaux.

Au cours de vos travaux, vous allez recevoir des services fiscaux un formulaire modèle H1, H2, 6660 Rev ou 6701, selon la nature et la destination du bien.

La date d'achèvement des travaux au sens fiscal est celle à laquelle la construction est habitable (gros œuvres, couverture, fermetures extérieures, branchements effectifs) y compris lorsque des travaux accessoires restent à effectuer.

Ainsi, vous devez déclarer les caractéristiques des travaux effectués dans les 90 jours de leur achèvement au sens fiscal. Cela est indépendant de la Déclaration Attestant l'Achèvement et la Conformité des travaux en urbanisme (cerfa 13408 DAACT). Cette DAACT est à déposer en Mairie à la fin des travaux autorisés par votre permis de construire ou votre déclaration préalable.

À retenir : Deux déclarations d'achèvement des travaux sont à établir suite à l'exécution de vos travaux.



Trace Vosgienne VTT



Comme chaque printemps, La Trace Vosgienne se prépare et la 32^e édition n'échappe pas à la règle ! Après une année blanche, l'équipe aura le plaisir de vous retrouver sur le bord du Lac de Xonrupt les 24 et 25 juillet prochains. Au programme : une Rando le samedi avec ses 15 ou 35 km et les courses le dimanche.

La Ligue de cyclisme du Grand Est reste un partenaire confiant et la course du 75 km sera support des Championnats XC Marathon.

Le 50 km évolue et passe en 45 km en s'ouvrant aux VTT à Assistance Électrique avec quelques nouveautés de parcours.

Le 25 km lui aussi s'ouvre au VTTAE et s'offre un passage par la tête de Grouvelin et son point de vue.

En plus des courses Kids et mini Kids, une course de draisienne sera proposée cette année pour les plus jeunes !

Retrouvez La Trace Vosgienne sur www.tracevosgienne.fr ou sur la page Facebook.

Notez bien : rendez-vous le 1^{er} juin pour l'ouverture des inscriptions !



Nouveau à la Bresse

DL Peinture Décoration

Avec plus de 20 ans d'expérience, Alexandra et Sébastien sont professionnels en travaux intérieurs et extérieurs de peinture, revêtements de sols de toute nature, décoration, papier peint, isolation extérieure, ravalement de façades... Aucun doute, vos travaux de finition de second œuvre en bâtiment seront entre de bonnes mains !

Alexandra Laurent et Sébastien Demange

03 29 23 35 54 - 06 77 10 56 77

dlpeinturedeco@orange.fr



Concours photo

La commune de Le Tholy organise un concours photo pour les jeunes photographes amateurs, de 6 à 15 ans, habitants de la Communauté de communes des Hautes Vosges.

Les photographes en herbe doivent présenter une photographie couleur ou noir/blanc de format A5 (15/20 cm) sur le thème : « Les animaux ».

La photo ne doit pas être encadrée, collée sur un support ou même signée. Mais elle doit être accompagnée d'une légende (ne figurant pas sur la photo et en une ligne maximum).

La photo est à remettre sous enveloppe avec mention des nom et prénom, date de naissance, adresse postale, adresse mail et n° de tél (sur enveloppe et au dos de la photo) au secrétariat de la Mairie 3 rue Charles de Gaulle - 88530 Le Tholy aux heures d'ouverture avant le samedi 26 juin à 12h au plus tard.

Les photographies seront exposées du 25 juillet au 1^{er} août.

Plus d'infos et règlement du concours : www.mairie-letholy.fr

CONCOURS PHOTO

LE THOLY

Si tu aimes prendre des photos d'animaux ...



...Plutôt domestiques...

Ou sauvages...



ACTUALITES

Depuis le 22 mai, la Maison de La Bresse est à nouveau ouverte ! L'équipe est ravie de vous accueillir et de vous présenter enfin les expositions et événements prévus et reportés depuis quelque temps...

Expositions

Claudine Aumeeruddy

Jusqu'au 4 juillet

Cette photographe vosgienne est une touche à tout : du reportage photographique, à l'étude du mouvement, en passant par la prise de vue urbaine, elle-même contrebalancée par des paysages sublimes... Tout y passe avec talent ! Son regard est juste, sensible, émouvant. La photographe capte l'instant, qui va susciter chez le visiteur une émotion douce. La beauté est au cœur du travail de Claudine. Et dans cette exposition, intitulée *Envolées*, l'artiste emportera les férus et les novices de photographie dans son univers, de ses racines à ses plus hauts échafaudages !



École maternelle La Tourterelle

Jusqu'au 4 juillet

Les petits artistes de l'école maternelle La Tourterelle s'affairent chaque année à de belles réalisations... Et c'est toujours un plaisir de les recevoir et d'admirer le fruit de leur imagination !



Maison de La Bresse

Le « 20h04, de l'idée sans détour » revient enfin !



« 20h04, de l'idée sans détour », ce sont des soirées conçues pour tous ceux qui ont envie de découvertes, de curiosités, d'ouverture d'esprit...

4 fois 20 minutes par des passionnés sur des sujets variés. Covid-19 oblige, le traditionnel pot de fin de soirée est annulé.

Après un long moment de silence, nous voici enfin prêts pour ce « 20h04, de l'idée sans détour » ! Initialement prévu en mars 2020, nous avons le plaisir de recevoir nos quatre artistes pour une édition spéciale « Monde artistique ». Des univers différents, des pratiques variées, mais une unique envie : retrouver la scène pour vous passionner, vous éblouir, vous faire voyager...

Au programme :

Marlène Schaff : Du Neuf Pré aux coulisses de The Voice

Comment passe-t-on du club théâtre du Collège les Boudières aux coulisses d'une des émissions les plus regardées du petit écran ? De la timide personne du quotidien à l'artiste pleine de fougue, Marlène vous racontera son double parcours : d'artiste et de coach vocal.

Sylvia Voinet : La scène comme révélation

Les dix dernières années, elle a porté sur scène plus de 300 jeunes danseurs, chanteurs, comédiens. Des jeunes en difficulté... ou pas, issus de quartiers prioritaires... ou pas. Chaque année, un spectacle original pour permettre à chacun de se révéler et de grands moments de bonheur !

Pascualito : Artiste ou technicien, pourquoi choisir ?

N'ayant jamais pu faire le choix entre "je suis un artiste qui aime la technique" ou "je suis un technicien qui aime faire l'artiste", Pascualito a décidé de faire les deux en détournant des engins pour exprimer son art de la voltige.

Petra von Drag : Queen drag or Drag Queen ?

« Danse comme si personne ne te regardait. » Non. Petra s'en moque, qu'ils regardent ! Venez assister à un concert exceptionnel de la diva du divan. Passionnée par les comédies musicales, Petra von Drag vous fera ses confessions sur les plus grands airs de Broadway.

Masque obligatoire

Jeu 17 juin, 20h04, Salle des Fêtes



MLC-CINEMA GRAND ÉCRAN

Programme à partir du 2 juin

MESURES GENERALES



Lavez-vous les mains très régulièrement



Tousssez ou éternuez dans votre coude ou dans un mouchoir



Saluez sans serrer la main, évitez les embrassades



Respectez le port du masque dès lors qu'il est imposé



Evitez de vous toucher le visage



Utilisez un mouchoir à usage unique et jetez-le



Respectez la distance d'1 mètre avec vos collègues et les spectateurs



Veillez à jeter votre masque après usage dans les poubelles

Semaine du 2 au 8 juin



TOM ET JERRY

Sortie : 19 mai 2021 (1h41). Animation, Comédie, Famille réalisée par Tim Story
Les nouvelles aventures de Tom & Jerry dans un long métrage mêlant CGI et prises de vues réelles. Lorsque Jerry s'installe dans le plus bel hôtel de New York la veille du mariage du siècle, Kayla, la wedding planneuse, n'a d'autre choix que de débaucher Tom pour se débarrasser de l'intrus. Mais la course-poursuite qui s'engage entre le chat et la souris risque de réduire à néant la carrière de la jeune femme, gâcher la fête et détruire l'hôtel ! Pourtant, quand un employé dévot d'ambition commence à s'en prendre à Tom, Jerry et la wedding planneuse, c'est un bien plus grand danger qui les menace...



ADN

Sortie : 28 octobre 2020 (1h30). Drame français, algérien réalisé par Maiwenn avec Louis Garrel, Fanny Ardant, Marine Vacth
Neige, divorcée et mère de trois enfants, rend régulièrement visite à Émir, son grand-père algérien qui vit désormais en maison de retraite. Elle adore et admire ce pilier de la famille, qui l'a élevée et surtout protégée de la toxicité de ses parents. Les rapports entre les nombreux membres de la famille sont compliqués et les rancœurs nombreuses... Heureusement Neige peut compter sur le soutien et l'humour de François, son ex. La mort du grand-père va déclencher une tempête familiale et une profonde crise identitaire chez Neige. Dès lors elle va vouloir comprendre et connaître son ADN.



ENVOLE-MOI

Sortie : 19 mai 2021 (1h31). Comédie dramatique réalisée par Christophe Barratier avec Victor Belmondo, Yoann Eloundou, Gérard Lanvin
Thomas passe ses nuits en boîtes et ses journées au lit, jusqu'au jour où son père, le docteur Reinhard, lassé de ses frasques, décide de lui couper les vivres et lui impose de s'occuper d'un de ses jeunes patients. Marcus a douze ans et vit seul avec sa maman. Il souffre depuis sa naissance d'une maladie grave qui rythme ses journées, entre le centre d'accueil médicalisé où il est scolarisé et des séjours répétés à l'hôpital. Cette rencontre va bouleverser le quotidien de l'un et de l'autre, et tout simplement changer leur vie.

Semaine du 9 au 15 juin



MANDIBULES

Sortie : 16 décembre 2020 (1h17). Comédie, Fantastique française réalisée par Quentin Dupieux avec David Marsais, Grégoire Ludig, Adèle Exarchopoulos
Jean-Gab et Manu, deux amis simples d'esprit, trouvent une mouche géante coincée dans le coffre d'une voiture et se mettent en tête de la dresser pour gagner de l'argent avec.



FALLING - VF ET VO

Sortie : 19 mai 2021 (1h53). Drame réalisé par Viggo Mortensen avec Viggo Mortensen, Lance Henriksen, Terry Chen
John vit en Californie avec son compagnon Eric et leur fille adoptive Mónica, loin de la vie rurale conservatrice qu'il a quittée voilà des années. Son père, Willis, un homme obstiné issu d'une époque révolue, vit désormais seul dans la ferme isolée où a grandi John. L'esprit de Willis déclinant, John l'emmène avec lui dans l'Ouest, dans l'espoir que sa sœur Sarah et lui pourront trouver au vieil homme un foyer plus proche de chez eux. Mais leurs bonnes intentions se heurtent au refus absolu de Willis, qui ne veut rien changer à son mode de vie...



LES BOUCHETROUS

Sortie : 26 mai 2021 (1h30). Animation, Aventure réalisée par David Silverman
Vous n'avez jamais entendu parler des Bouchetrous ? Pourtant, ces étonnantes créatures, aussi maladroites que joueuses, coulent des jours paisibles sur une île perdue depuis des millions d'années. Jusqu'au jour où d'étranges bestioles débarquent dans leur île : des humains ! Quittant leur île, les Bouchetrous partent à l'aventure et déboulent dans d'immenses villes, découvrant cette curieuse civilisation humaine, et ses animaux de compagnie. Les Bouchetrous se laisseront-ils approivoiser par ces drôles d'humains ?

Semaine du 16 au 22 juin



PATATE

Sortie : 18 octobre 2006 (0h58). Animation réalisée par Sylvain Vincendeau, Claude Barras, Isabelle Favez
Un programme composé de cinq courts métrages d'animation : La Tête dans les étoiles de Sylvain Vincendeau, Le Génie de la boîte de raviolis de Claude Barras, Circuit marine de Isabelle Favez, Le Château des autres de Pierre-Luc Granjon et Patate et le jardin potager de Damien Louche-Pélessier et Benoît Chieux.



CHACUN CHEZ SOI

Sortie : 2 juin 2021 (1h23). Comédie réalisée par Michèle Laroque avec Michèle Laroque, Stéphane De Groodt, Alice de Lencquesaing
Catherine et Yann sont en couple et amoureux depuis de nombreuses années. Mais depuis que Yann a quitté son boulot, il s'est pris de passion pour les bonsais. Une passion dévorante qui prend beaucoup de place aux yeux de Catherine, qui se sent quelque peu délaissée. La situation ne va pas s'arranger lorsque leur fille Anna, et son copain Thomas, viennent s'installer chez eux suite à une galère d'appartement. La cohabitation s'avère plus que difficile pour les deux couples que tout oppose...



THE FATHER - VF ET VO

Sortie : 26 mai 2021 (1h38). Drame réalisé par Florian Zeller avec Anthony Hopkins, Olivia Colman, Rufus Sewell
Emma et Victor sont les parents de Lila.
THE FATHER raconte la trajectoire intérieure d'un homme de 81 ans, Anthony, dont la réalité se brise peu à peu sous nos yeux. Mais c'est aussi l'histoire d'Anne, sa fille, qui tente de l'accompagner dans un labyrinthe de questions sans réponses.

Semaine du 23 au 29 juin



LES OURS GLOUTONS

Sortie : 2 juin 2021 (0h42). Animation réalisée par Alexandra Hetmerová, Katerina Karhanokva
L'un des deux est bien en chair alors que l'autre est tout menu... Nico et Mika ne sont pas n'importe quels ours. Comme tout le monde le sait, les ours bruns ont tendance à être solitaires, mais ces deux-là sont très amis, vivant dans une confortable maison au milieu de la forêt. Ils partagent la même passion pour les bons petits plats et sont prêts à tout pour s'en procurer sans effort, quels qu'en soient les risques. Leurs plans sont parfois contrariés, mais chacune de leurs aventures se termine toujours bien.



BILLIE HOLIDAY, UNE AFFAIRE D'ÉTAT

Sortie : 2 juin 2021 (2h10). Biopic, Musical, Drame réalisé par Lee Daniels avec Andra Day, Trevante Rhodes, Garrett Hedlund
Billie Holiday est sans conteste l'une des plus fascinantes icônes du jazz, mais derrière sa voix légendaire, se cache une femme dont le combat acharné pour la justice a fait d'elle la cible du plus puissant des pouvoirs... En 1939, Billie Holiday est déjà une vedette du jazz new-yorkais quand elle entonne « Strange Fruit », un vibrant réquisitoire contre le racisme qui se démarque de son répertoire habituel. La chanson déchaîne aussitôt la controverse, et le gouvernement lui intime de cesser de la chanter. Billie refuse. Elle devient dès lors une cible à abattre. Billie Holiday a tout fait pour atténuer ses souffrances et oublier son enfance difficile, ses choix malheureux en matière d'hommes, et la difficulté de vivre en étant une femme de couleur en Amérique. La drogue fut l'une de ses échappatoires. Le gouvernement va retourner cette faiblesse contre elle et utiliser sa dépendance aux stupéfiants pour la faire tomber. Prêt à tout, Harry Anslinger, le chef du Bureau Fédéral des Narcotiques, charge Jimmy Fletcher, un agent de couleur, d'infiltrer les cercles dans lesquels évolue la chanteuse. Mais leur plan va rencontrer un obstacle majeur : Jimmy tombe amoureux de Billie...



LE DISCOURS

Sortie : 23 décembre 2020 (1h27). Comédie française réalisée par Laurent Tirard avec Benjamin Lavernhe, Sara Giraudeau, Kyan Khojandi
Coincé à un repas de famille qui lui donne des envies de meurtre, Adrien attend. Il attend que Sonia réponde à son SMS et mette fin à la « pause » qu'elle lui fait subir depuis un mois. Et voilà que Ludo, son futur beau-frère, lui demande de faire un « petit » discours pour le mariage ! Adrien panique. Mais si ce discours était finalement la meilleure chose qui puisse lui arriver ?

TRIBUNE

Article du groupe majoritaire

Avec le mois de juin, on sent arriver un début de retour à la normale pour notre vie quotidienne.

En effet, la fin de ce troisième confinement est en route ; nos commerces, bars, hôtels et restaurants peuvent reprendre un début d'activité tant attendue pour nous les habitants, mais également pour les vacanciers qui font le choix de notre commune pour reprendre les activités de pleine nature.

Certes, tout n'est pas encore revenu à la normale, mais nous espérons que l'amélioration de la situation sanitaire d'ici fin juin, pourra nous laisser passer un été « harmonieux ».

Ce ne sera certainement pas un été d'antan, mais nous misons sur le fait que l'amplification de la campagne de vaccination, au niveau national et local, pourra nous laisser revenir à plus de libertés, tout en respectant les gestes barrières.

Notre vœu le plus cher est que l'ensemble des acteurs économiques et associatifs puissent mettre en place des activités estivales adaptées aux attentes des locaux et estivants.

Dans ce monde toujours plus critique, sachez que vos élus ont été et sont à la manoeuvre pour adapter les services communaux, et prendre des initiatives pour déployer notamment la vaccination sur notre territoire.

En effet, dès début mars, la municipalité de La Bresse a positionné la commune comme centre de vaccination COVID, mais la proximité avec Gérardmer et Remiremont ne nous a pas permis de l'obtenir. Nous avons donc décidé d'organiser un centre « éphémère » sur plusieurs samedis, 3 en l'occurrence, afin de répondre au besoin des habitants de La Bresse, de Cornimont, Saulxures et Ventron.

Nous tenons à remercier les professionnels de santé, Médecins, Pharmaciens et Infirmier(ères) de notre territoire pour leur aide et leur réactivité pour arriver à réaliser près de 550 primo injections sur 3 séances. Les deuxièmes injections s'étaleront jusqu'au 19 juin. Nous restons mobilisés et en accord avec les médecins, nous nous tenons prêts à réorganiser ce type d'opération qui permet de mettre à disposition un centre proche de nos populations.

Face au débat que certains font émerger sur les intérêts ou non, les risques ou le complotisme sur le sujet de la vaccination, nous opposons la nécessité, pour les élus locaux, de répondre à la demande des habitants qui souhaitent pouvoir être vaccinés, sans obliger qui que ce soit à quoi que ce soit.

Nous continuons à mettre à disposition des locaux pour effectuer des tests en parallèle de la constante action de nos pharmaciens dans ces démarches, mais aussi pour vacciner ceux qui le souhaitent en dehors des centres de vaccination.

Tous ces sujets autour du risque sanitaire sont un gros travail pour les équipes municipales (mise en place de la salle, prise de rendez-vous, présence sur la journée) et pour les élus, mais la satisfaction de rencontrer des habitants heureux de trouver ce service à proximité est notre récompense.

Depuis le début de cette crise, la municipalité est « sur le pont », en plus des dossiers habituels de la commune, et nous espérons que nous sortirons rapidement de cette crise pandémique afin de retrouver une vie sereine, qui ne sera peut-être plus vraiment comme avant, mais qui va nous donner encore plus de raisons pour profiter et se satisfaire de la qualité de vie dont nous jouissons sur notre commune.

Nous serons présents et mobilisés autour des acteurs associatifs pour les épauler dans ces périodes d'après crise, car il va falloir remobiliser les bonnes volontés pour remettre sur pieds des actions culturelles, sportives, ludiques indispensables au bien vivre ensemble dans la commune.

Nous vous souhaitons un très bel été 2021 sous le signe du beau temps et de l'optimisme.

Les élus de la majorité

Article du groupe minoritaire

Article déposé le 6 mai pour diffusion début juin.

L'avenir de la forêt bressaude

3060 hectares sur les 3400 sont soumis au régime forestier sur le territoire bressaude. Notre forêt est communale et non domaniale comme c'est l'usage en France, ce qui signifie qu'elle est gérée par l'ONF pour le compte de la commune et non pour celui de l'État. Elle constitue ainsi une source de revenus significative pour La Bresse et une attractivité pour de multiples activités de loisirs.

Mais depuis 3 ans, avec les étés trop secs, les épicéas ne peuvent plus se défendre contre les scolytes qui prolifèrent et détruisent des dizaines d'hectares. Conséquence : le marché du résineux s'effondre. En parallèle, suite à la crise sanitaire, l'arrêt des scieries a causé un déséquilibre entre l'offre et la demande sur le marché du feuillu qui à son tour s'effondre.

Il en résulte pour cette année un budget forêt toujours difficile si bien que le conseil municipal a décidé comme en 2020 - 2019 - 2018 et 2016 que ce budget annexe ne reverserait rien au budget principal de la commune en 2021.

Cette crise n'est le fait ni de l'ONF ni de la commune, mais il incombe à cette dernière - avec l'expertise de la première - de prendre maintenant les décisions nécessaires pour éviter qu'elle ne se reproduise.

Cela passe nécessairement par une vision à plus long terme et une prise en compte de l'évolution climatique. À l'inverse, la rentabilité à court terme ne doit plus être la règle, car elle impose un nombre trop limité d'espèces, donc une forêt très sensible aux ravageurs. Sur ce point, les propos tenus lors des réunions de la commission forêt nous rassurent.

En revanche, un débat légitime a cours depuis quelque temps au sein de cette commission sur la manière de gérer les parcelles détruites par le scolyte. Nous avons longtemps entendu « Il faut laisser faire la **régénération naturelle**, la nature choisira les espèces les plus adaptées. » C'est peut-être vrai. Mais peut-être pas ! En effet, d'après les prévisions, le **climat pourrait changer très rapidement** si bien que les espèces qui se régénéreraient naturellement aujourd'hui pourraient ne plus être adaptées dans quelques décennies.

C'est pourquoi nous proposons depuis de nombreux mois qu'en plus de la **régénération naturelle**, à laquelle nous ne nous opposons pas, soit mises en place des **parcelles d'expérimentation**.

Le but est de tester de nouvelles essences, dont les graines ne sont pas présentes dans le sol, afin d'avoir dans quelques décennies un retour d'expérience sur le terrain, qui pourrait éclairer le gestionnaire de la forêt sur les choix à faire en matière de sylviculture. Quelles espèces semblent adaptées, lesquelles ne le sont pas ?

Nos demandes réitérées de s'engager dans cette expérimentation, notamment à travers le projet « ilots d'avenir » lancé par l'ONF, ont longtemps suscité des réponses agacées. Il nous a été dit que La Bresse avait candidaté, mais n'aurait pas été retenue. Pourquoi n'avons-nous jamais été informé au préalable de cette candidature ?

Autre levier, le plan de relance du gouvernement prévoit en 2021 une enveloppe pour le repeuplement des forêts sinistrées. Une discussion s'est alors engagée au cours de notre dernière commission forêt pour savoir si l'on devait monter un dossier de demande de subventions. Il en est ressorti... qu'il fallait attendre avant de prendre une décision. Des raisons ont été invoquées, qui sont peut-être légitimes, mais nous espérons qu'elles ne serviront pas d'alibi pour le statu quo.

Notre dernière proposition d'autofinancer une parcelle d'expérimentation, aussitôt reprise en commission par l'adjoint aux forêts, nous laisse bon espoir que nous trouverons sur ce point un terrain d'entente.

Les élus de la minorité

LE DOSSIER

Les brimbelles



“ Avec le temps, certaines traditions se perdent malheureusement, mais d'autres perdurent. Les brimbelles sont une fierté bien de chez nous que nous devons continuer à mettre en avant comme les nombreux trésors des Vosges.

Bonne lecture,
Yannick Daniélou



LE DOSSIER

Quand l'été approche, plusieurs choses viennent à l'esprit : le beau temps, la chaleur, les vacances, les baignades, les balades, mais aussi les délices de la nature. Avec la saison estivale, fini le petit panel de fruits et légumes à déguster. Les gourmands et les gourmets ont de quoi se faire plaisir. Et si notre région n'est pas la plus productive en la matière, Dame Nature nous fournit tout de même de quoi se régaler. Dans nos montagnes, poussent ici et là de petites baies succulentes quand elles sont cueillies au bon moment. Groseilles, fraises des bois, mûres, cassis et myrtilles font le bonheur des petits et des grands. Mais il est certain que celle qui rencontre le plus de succès auprès des locaux comme des badauds, c'est celle qui marque les papilles aussi bien qu'elle tâche les habits ! Vous l'aurez compris, notre chère brimbelle ! Mais que se cache-t-il derrière la petite reine des sous-bois ? D'où vient son nom, quelles sont ses vertus, comment la consommer... Autant de questions auxquelles La Bresse Infos va tenter de répondre. Pour ce mois de juin, pas de voyage exotique au programme, mais une plongée au cœur de la petite baie sucrée.

Dans ce voyage fruité, des mots maux en passant par la botanique et la gastronomie, La Bresse Infos va décortiquer les brimbelles, myrtilles et autres bluets !



La myrtille, une histoire de mots ...

Quelle baie, cette myrtille !

Le nom de myrtille désigne aussi bien le végétal que son fruit. À l'origine du nom, il y a le terme botanique *Vaccinium myrtillus* (airelle myrtillus), qui deviendra communément la myrtille. Il existe dans la langue française depuis le XIII^e siècle. Si l'appellation myrtille ne devrait concerner qu'une variété, elle va, au fil du temps et des découvertes, s'étendre à d'autres espèces, notamment américaines.

Étymologiquement, la myrtille est une petite myrte, du latin *myrtus* lui-même issu du grec *myrtos*. Mais malgré leur vague ressemblance, la myrte et la myrtille n'ont pas de proche parenté biologique.

Quand est évoqué le nom myrtille, c'est en règle générale pour parler de la baie. Ces petits fruits rouges portent selon les régions divers noms vernaculaires : *brimbelles* dans l'est de la France et en particulier dans les Vosges, *embrunes* en Maurienne, ou encore *abrétier*, *airelle myrtille*, *gueule noire*, *mauret*, *mouret*, *raisin des bois*, *bleuet* ou *bluet*. De même, l'arbrisseau va prendre différentes appellations selon les régions : tandis que les myrtilles poussent sur le *myrtillier*, les embrunes poussent sur l'*embrunier* et la *brimbelle* sur le *brimbellier*.

Intéressons-nous à cette dernière appellation que nous utilisons « par chez nous » !

La brimbelle, la belle baie des Vosges !

Si certains mots de patois ne restent connus que du cru local, le terme brimbelle est quant à lui apparu dès le XVIII^e siècle dans certains ouvrages. En 1765, l'Encyclopédie mentionne le terme *brinbelle* comme synonyme de *mirtille*. Puis en 1775, Valmont de Bomare, dans le *Dictionnaire raisonné universel d'histoire naturelle*, fait état de *brimbelle*. Et dans le courant du XIX^e siècle, les dictionnaires et encyclopédies parlent soit de brimbelle, soit de *brimballier* ou *brimballe*, la plante et ses fruits. Le terme est aujourd'hui reconnu par la langue française et le Larousse définit la brimbelle comme le « *Nom usuel de la myrtille des Vosges* ».

D'un point de vue étymologique, les avis quant à l'origine de ce joli terme divergent.

Bien souvent, sont attribués au patois local des origines germaniques, mais ici, le lien semble difficilement compatible. Néanmoins certaines similitudes peuvent faire sourire puisque l'anglais *bramble* et l'allemand *brombeere* signifient mûrier sauvage ou ronce. Une ressemblance phonétique, mais qui ne parle pas de la bonne baie bleue-violette de nos montagnes !

Par contre certains documents attestent que « dans les langues celtiques brimbelles et myrtilles sont synonymes ». En Provence, on utilise par exemple le terme brimbello pour parler du « fruit de l'airelle ».

Il faut donc pour ce terme-ci chercher l'origine dans la langue française. La Bresse Infos en a sélectionné quatre, libre à vous de choisir celle qui vous plaira le plus !

La plus plausible : mot tiré du vieux français, où « Bran » signifie « noire » et « Beilles » servait à définir des formes en bille. Il s'agirait donc « d'une bille noire ».

La seconde : dérivé du radical onomatopéique « bri(m b-) », signifiant bribe ou brimborion, qui exprime l'idée de petitesse. Auquel se serait ajouté le suffixe « elle », favorisé par la familiarité avec l'airelle.

La plus poétique : selon le *Dictionnaire de La Curne*, brimbelle serait issu de « brimbale », signifiant grelots, clochettes. Il est vrai que les brimbelles cachées sous leurs feuilles pendent comme de petits grelots.

La plus « tirée par les cheveux » ! : Brimbelle pourrait venir de « bran beilles » ou encore « brin(m) béyes ». Dans le patois local le « Bran » est l'alcool ou le vin et « beilles » ou « béyesses » désignent les filles. Le vin de myrtille ou son alcool sont doux avec une petite pointe poivrée et seraient donc destinés aux filles. Le « bran des filles » aurait ainsi pu donner le « bran des belles » et devenir « brimbelles ».

Pardon, mais vous avez dit brimbelle, bluets ou bleuets ?

Tout comme l'anglais a deux appellations pour parler des jolies baies bleues : *huckleberry* pour la myrtille sauvage et *blueberry* pour celle de culture, le français utilise également plusieurs termes. Et c'est bien là que tout se complique !!!

La myrtille est donc sauvage comme la brimbelle ou l'embrune, mais qui du bluets ou du bleuets est la variété de culture ? Les termes sont proches et font naître des discussions autour de la table. Imaginez Mamie Marie qui apporte le goûter en disant « Tenez les enfants, je vous ai préparé des muffins aux bleuets ! », et voici le cousin Michel qui rétorque « Tu te trompes Marie, on ne dit pas bleuets, mais bluets... Tu sais bien, le Bluets des Vosges ! Les bleuets, ce sont des fleurs, voyons ! »...

Et si Marie et Michel avaient tous deux raison !!! Michel, en tant que vrai vosgien défend en effet la baie commercialisée en France sous l'appellation bluets des Vosges ou « bleu vert Vosges ». Tandis que Marie, sans le savoir peut-être, utilise un canadianisme. En effet, depuis le XIX^e siècle, les dictionnaires reconnaissent qu'au Québec le bleuets est une myrtille, qu'elle soit sauvage ou de culture. Hémon

écrit en 1916 : « Les forêts du pays de Québec sont riches en baies sauvages ; (...) ; mais le bleuets, qui est la luce ou myrtille de France, est la plus abondante de toutes les baies et la plus savoureuse. ». Les bleuets du Québec sont souvent très gros, dans la région du lac St-Jean ils peuvent avoir la taille de gros raisins.

Compléments linguistiques avec les Racines Bressaudes !

Pour la brimbelle et le brimbellier, on dit aussi *belue* et *beluyé*. Mais le premier E ne doit pas être prononcé. Le vieux



Bressaud parle donc de blue et bluets... Tiens donc, encore une similitude avec bleuets !!!

Connaissez-vous la Belue tonéusse ? Cette brimbelle fait tourner la tête et donne des vertiges. Elle pousse sur les tourbières, c'est un poison, il s'agit de la belladone.

Le *fiavon* c'est la tarte de brimbelles. On le dégustait traditionnellement le jour de la fête de La Bresse, à la Saint Laurent. Ce qui poussait les Couhenets à dire que « les eaux de la Moselotte étaient couleur d'encre noire-bleuâtre au lendemain de ces festivités. » (Gaby Remy, Histoire de La Bresse et des Bressauds).

Lâs ébèhhes pou lè keuillate dâ belues. - Les outils pour la cueillette des brimbelles

Riffle, riflette : nom donné dans les Hautes-Vosges au peigne utilisé pour la cueillette. À La Bresse, est préféré le terme Riffleuse. Mais le véritable mot patois est riffleuse, on a ajouté le L avec le temps !



Derrière les mots se cachent donc plein de subtilité, penchons-nous dorénavant sur des aspects plus scientifiques et voyons ce que la jolie baie nous réserve...

LE DOSSIER

Brimbelle et botanique

Myrtille : un arbrisseau et des fruits

Le *Vaccinium myrtillus*, ou myrtille est un sous-arbrisseau de la famille des Ericacées, tout comme l'airelle ou la canneberge. Il produit des fruits également appelés myrtilles. Vigoureux, vivace et rampant, il mesure de 20 à 60 cm et forme des fourrés nains. Cette variété se retrouve en Eurasie et en Amérique du Nord et croît jusqu'à 2 500 m d'altitude. La myrtille apprécie les forêts de conifères, les bois clairs, les landes et les tourbières. En France, elle est commune en montagne, mais également présente sur sol granitique. Elle aime donc les sols acides et drainés. Et la belle s'installe de manière privilégiée après un feu de forêt.

Les myrtilles sont également des fruits, qui appartiennent au groupe des airelles, terme utilisé pour l'ensemble des espèces du genre *Vaccinium*. Il existe une multitude de variétés de myrtilles au sens large : *Vaccinium myrtillus* / *uliginosum* / *caespitosum* / *corymbosum* / *angustifolium* / *deliciosum* / *membranaceum* / *ovalifolium* / *myrtilloides* ...

La variété que nous rencontrons dans nos montagnes est la *Vaccinium myrtillus*, appelée également la myrtille commune.

Le *Vaccinium myrtillus*

Ses feuilles caduques mesurent de 15 à 40 mm de long. Elles sont ovales, finement dentées, luisantes, de couleur vert vif et rougissent en automne.

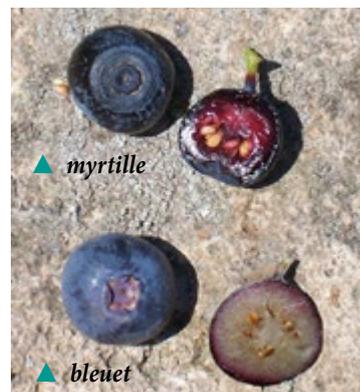
D'avril à juillet, les brimbelliers se parent de fleurs de 3 à 6 mm de long, campanulées et pendantes, de couleur pâle, rosâtre ou verdâtre, solitaires ou réunies par paire.

Les fruits sont des baies globuleuses de 6 à 10 mm de diamètre, qui, d'abord vertes, deviennent violettes puis bleu noir.

Quelles différences avec le bleuet ?

Le bleuet ou bleuet du Canada est une baie qui pousse également sur des arbustes du genre *Vaccinium* originaires d'Amérique du Nord. Il est proche de la Myrtille commune, mais possède des caractéristiques différentes comme sa coloration avec sa chair blanche, son goût légèrement moins sucré et des propriétés légèrement spécifiques.

▼ *bleuet sauvage* (*Vaccinium myrtilloides*)



Contrairement à ce que l'on pourrait croire, il n'existe pas que du bleuet de culture. En Amérique du Nord, il existe plusieurs variétés sauvages : les bleuets à feuilles étroites (*Vaccinium angustifolium*) et le bleuet sauvage (*Vaccinium myrtilloides*). Ces espèces poussent au ras du sol sur un arbuste d'environ 20 centimètres de hauteur, comme la myrtille. Le bleuet sauvage est de très petite taille tandis

que le bleuet cultivé est de plus grande taille.

L'espèce cultivée, arbustive à gros fruits, que nous connaissons dans les Vosges est le bleuet géant ou bleuet en corymbes (*Vaccinium corymbosum*). C'est cette variété nord-américaine qui a été introduite sur d'autres continents. Le bleuet cultivé pousse sur un arbuste pouvant atteindre plus d'un mètre.

▼ *bleuet géant ou bleuet en corymbes* (*Vaccinium corymbosum*)



Et pour aller encore plus loin dans les liens de parenté et/ou la confusion, notez que les plants cultivés actuellement constituent fréquemment un croisement entre la myrtille sauvage et le bleuet d'Amérique !

Le conseil culture

Si vous souhaitez vous lancer dans la production des espèces de culture, il est bon de savoir que la myrtille est la seule plante ayant besoin d'un sol riche en aluminium.

La brimbelle, une histoire de maux ...

La myrtille est employée comme traitement de phytothérapie depuis un millénaire. Dès le Moyen Âge, elle est utilisée en Europe pour soigner les cas de diarrhée, pour enrayer les épidémies de dysenterie et pour lutter contre le scorbut. Dans un autre registre, les femmes en absorbaient pour interrompre la production de lait.

Au cours des siècles, la médecine occidentale utilisa la baie noire pour d'autres indications thérapeutiques comme les problèmes circulatoires. Et les feuilles, et leur réputation de baisser le taux de sucre dans le sang, étaient prescrites comme remède contre le diabète.

De l'autre côté de l'Atlantique, les Indiens d'Amérique consommaient également le cousin bleu, mais rien n'est sûr quant à leur utilisation dans les remèdes de la pharmacopée traditionnelle. Les fleurs auraient été employées par certaines tribus pour soigner les cas de maladie mentale, tandis que les feuilles auraient servi à la purification du sang.

Qualités nutritionnelles et médicinales

La myrtille est donc utilisée depuis des années pour soigner différents maux. Si bien qu'un vieil adage bressaud dit «*la brimbelle vous laisse autrement qu'elle vous trouve !*». L'utilisation médicinale s'explique par la composition chimique de la baie, mais également par le fait que quasiment tout peut être utilisé : les baies, fraîches ou séchées, congelées ou encore en poudre, les feuilles en infusion, décoction ou poudre, et enfin les racines.

Observons donc de plus près les principes actifs qui donnent à la brimbelle et ses cousines toutes leurs vertus thérapeutiques.

Du côté des fruits ...

Le pigment bleu foncé de la myrtille et du bleu de la famille des anthocyanosides. C'est principalement lui qui serait impliqué dans les effets thérapeutiques du fruit. La brimbelle contient aussi des dérivés des flavonoïdes, les flavonols, dont la quercétine.

Et si on plonge plus en détail dans la pulpe, on découvre que grâce à sa forte concentration en vitamines hydrosolubles, acides citrique et malique, alcaloïdes indoliques, anthocyanosides, bases quinoлизидинiques et tanins, la brimbelle possède des propriétés antiseptiques, antidiarrhéiques, antihémorragiques et antihéméralopiques.

Enfin, c'est une des baies les plus légères en sucres et en calories, sa richesse en fibres et en antioxydant lui confère des vertus coupe-faim, et pour finir elle est très diurétique.

La myrtille aurait un bon effet sur la mémoire ...

D'après une étude de J.A. Joseph à Boston, le jus de myrtilles permettrait de restaurer la mémoire des rats âgés. Cet effet a été confirmé depuis par d'autres équipes, mais on ignore encore si ce bénéfice pour la mémoire est reproductible chez l'Homme.

Notez enfin que d'autres utilisations thérapeutiques sont actuellement à l'étude dans le domaine de la prévention des cancers ou des maladies dégénératives.

La myrtille aurait un effet sur la vision nocturne ...

«*Pour bien voir la nuit, mange de la myrtille !*», Mythe ou légende ?

Si les aviateurs américains en consommaient à outrance avant leur vol de nuit pendant la seconde guerre mondiale, les liens entre la consommation de myrtille et la santé des yeux sont aujourd'hui un sujet à controverse. Des études sont menées sans conclure aux mêmes résultats...

En 2005-2006, les études menées sur 72 puis 59 personnes ont conclu : «*il n'y a aucun lien à propos de l'amélioration de la vision nocturne ou le temps d'adaptation à l'obscurité*». Mais elles reconnaissent «*une amélioration du temps de récupération après éblouissement*».

En 2019, une nouvelle étude menée sur 12 individus seulement expose des résultats montrant une amélioration du temps d'adaptation à l'obscurité.

Pour la petite histoire, la baie de myrtille a été utilisée dans les cas de maladies oculaires, comme le glaucome ou la cataracte, jusqu'au XX^e siècle.

LE DOSSIER

Du côté des racines et des feuilles

Les racines et les feuilles contiennent également des substances diurétiques, désinfectantes et astringentes, qui sont utilisées en phytothérapie pour des compresses, bains de pieds, gargarismes ou lotions.

Petit tableau récapitulatif des propriétés médicinales de la myrtille

Utilisation interne

Contre la diarrhée : décoction de fruits séchés. Du côté des anciens, les belues étaient séchées et se gardaient ainsi plusieurs années puisque parole de Bressauds « *c'est très bon pour les intestins !* »

Laxatif : myrtilles fraîches.

Traitement des maladies dégénératives de l'œil, en particulier celles liées aux troubles de la circulation veineuse

Traitement du diabète : infusion de feuilles de myrtille.

Utilisation externe

Contre les inflammations de la muqueuse de la gorge et de la bouche : décoctions et gargarismes.

Source : *Doctissimo*

Informations données à titre indicatif, soyez prudent avec l'automédication et demandez conseil à votre médecin et pharmacien.

Attention, tout n'est pas tout rose !

Si les vertus de la myrtille sont nombreuses, il existe aussi des risques à les consommer crues.

En effet les fruits ou les feuilles peuvent être contaminés par les déjections de renards ou de chiens. Si l'Homme les consomme crus, il peut alors contracter une échinococcose alvéolaire. Cette parasitose très grave est due à un ver dénommé *Echinococcus multilocularis*. À l'état adulte, il parasite l'intestin grêle du renard et du chien et c'est sa forme larvaire qui peut contaminer l'humain. Il y a en moyenne quinze cas par an en France, principalement dans l'Est et le Massif Central. Ce qui en fait une maladie rare, autrefois mortelle, mais aujourd'hui traitable.

Si la cuisson, pour des confitures, tartes, gâteaux, tue immédiatement le parasite, rien n'est garanti avec les autres traitements, comme le lavage ou la congélation.



Autres utilisations

Durant l'Antiquité, les Romains utilisaient la baie pour produire des teintures noires ou bleues. Et les Gallo-Romains teignaient en faux pourpre les vêtements de leurs esclaves.

Au Moyen-Âge, les tiges et les feuilles étaient utilisées pour les bains de tannage.

Dans les Vosges, les tiges couplées aux genêts formaient des balais très résistants.

En Italie, les oiseleurs font croître le brimbellier dans les endroits choisis pour la chasse, car nos amis les oiseaux apprécient la jolie baie.

La brimelle, une histoire de pots !

Si en botanique, myrtilles et airelles appartiennent à la même famille, dans le monde culinaire, on fait bien la distinction entre les deux. Entre la couleur et la saveur, tout est différent ! Les myrtilles sont bleues et plutôt sucrées alors que les airelles sont rouges et plutôt acidulées. L'utilisation en sera donc bien différente ! Même si en Europe septentrionale, on utilise le fruit noir pour accompagner viande et gibier, tout comme l'airelle assaisonne la dinde !

Les brimelles peuvent être consommées fraîches ou être utilisées en pâtisserie pour confectionner, pour le plaisir des gourmands et des gourmets, des tartes et autres gâteaux. La tarte aux myrtilles, ou fiavon, est le dessert de saison traditionnel dans nos montagnes comme dans d'autres régions montagneuses d'Europe centrale d'ailleurs. Dans les Hautes-Vosges, les beignets ou « *beûgnets* » sont également très populaires. Tandis que de l'autre côté de l'Atlantique, on préfère le muffin aux myrtilles, ou plus exactement aux bleuets.



Tout comme ses cousines, les baies sucrées, les myrtilles sont également utilisées pour faire des confitures, des sirops, des sorbets, des bonbons, des tisanes, des eaux-de-vie, des liqueurs ou des vins. Saviez-vous qu'en Scandinavie, les brimelles étaient autrefois utilisées pour teinter le vin ?



Pour ma part, le délice incontournable à la myrtille est la confiture, car elle rime avec voyage dans le passé. Rien de telle qu'une bonne tartine trempée dans un chocolat chaud pour égayer mes papilles et sentir ressurgir les souvenirs d'enfance. Mais tous ne sont pas de cet avis... Dans son ouvrage « *Du pont des arts au pont de Kehl* », Alfred Delvau évoque son passage à La Bresse : « *Je recommande à Monselet, quand il viendra dans les Vosges, les confitures de brimbelles, ou myrtilles, ou airelles, ou moret, ou raisins des bois. Je lui recommande, afin qu'il les évite !* ».

Bien sûr, les avis sur la brimbelles et ses multiples utilisations sont propres à chacun. Mais une chose est sûre, si vous cueillez vous-même le fruit de votre préparation, vous ne pourrez qu'apprécier le résultat final, tant le labeur pour cueillir la petite reine des bois est grand ! Car rappelez-vous : « *Celui qui, sans mérite, a obtenu des récompenses, n'est tranquille ni en dormant ni en mangeant.* » (Proverbe mandchou) !

Le saviez-vous ?

Il n'y a pas que les Hommes qui raffolent des brimbelles, les papillons de nuit (hétérocères) et les chenilles de *Endotricha flammealis* se nourrissent aussi de myrtilles. Quant aux abeilles, elles utilisent les fleurs de l'arbrisseau pour en puiser un nectar abondant et de bonne qualité.

Des brimbelles et des Hommes

Gaby Remy, dans la préface de son recueil *En cueillant les brimbelles*, écrivait : « *La brimbelles est aux chaumes et aux sous-bois vosgiens ce que la mirabelle est à la plaine, ce que la lavande est à la Provence.* ». Ce qui en dit long sur la place de la brimbelles dans le patrimoine local !

Trois baies pour trois sous !

Comme le sont les jonquilles au printemps, les brimbelles sont pour les enfants (mais pas que !) une source de revenus dès les jeunes années. Qu'on y aille avec papy-mamie, ses parents ou ses copains, la cueillette des brimbelles rime toujours avec bons moments, gourmandises à venir, petites pièces ou gros billets, tâches violacées et doigts abîmés, mais aussi avec déclichette si on est trop gourmand !!!

Dans son ouvrage *Histoire de La Bresse et des Bressauds*, (chapitre 19) Gaby Remy décrit ses souvenirs de jeunes cueilleurs avec beaucoup de tendresse. Voici, pour le plaisir, un petit extrait juste aussi succulent qu'un bon fiavon : « *Ma mère nous jetait à bas du lit. –Levez-vous vite bon sang ! Il paraît que les brimbelles sont mûres au Brabant. Chez Mathieu les achète cent sous ! Plus question cette fois de remplir un simple pot-de-camp. Sabots aux pieds, un seau à chaque main, la riffleuse pendue au côté (...), on grimpeait par les courtes, rattrapant les autres gosses de la Gasse ou du Daval (...) on pénétrait joyeux, dans l'immensité des champs de brimbelles où il faisait bon vivre et ne rien savoir ! Insouciance enfance qui aurait dû rester ainsi plus longtemps.* ». Après une pleine journée de cueillette où les seaux se remplissent lentement, les enfants redescendaient « *En chantant, (...) au village, en évitant de faire pôtah, c'est-à-dire de trébucher dans une racine traîtresse (...) et de voir se répandre (...) toutes les brimbelles du seau (.), sonnante le glas d'une recette présumée.* ».

Si la description fait sourire, Gaby Remy n'oublie pas de rappeler que « *la cueillette de ces petits fruits par des gosses de huit ans rapportait chaque soir au foyer plus que le salaire quotidien d'une tisserande.* »



LE DOSSIER

Le saviez-vous ?

Attention à la réglementation !

La cueillette des myrtilles fait partie du régime d'autorisation de la cueillette de la flore. Elle est donc autorisée, mais elle est surtout réglementée. En France, il faut savoir que la cueillette de végétaux sauvages est une tolérance et non un droit. Car les fruits, qui sont les produits d'un sol, n'appartiennent qu'au propriétaire de ce sol, sur un domaine privé, comme sur un domaine public. En théorie, il vous faut l'accord du propriétaire pour cueillir. Cependant, en l'absence de clôture et de signalisation, la tolérance est appliquée et l'accord est tacite.

Si vous partez cueillir en forêt, le code forestier régit cette tolérance. Et vous avez le droit de cueillir 5 litres par personne et par jour. Attention ne pas confondre litres et kilos ! 5 litres correspondent grosso modo à un petit saladier, de quoi faire une à deux tartes.

Si vous cueillez plus que cette quantité, gare à la sanction :

*Entre 5 et 10 litres : infraction punie d'une amende de 135 euros.

*Au-delà de 10 litres : considéré comme du vol, qui relève du code pénal.

Si vous cueillez dans les réserves naturelles, les règlements diffèrent d'un lieu à l'autre et évoluent également d'une année à l'autre.

Dans le parc naturel régional des Ballons des Vosges, la cueillette est autorisée du 15 juillet au 15 décembre pour une consommation familiale (2 kg par jour par personne). L'utilisation du peigne dans le PnrBV est tolérée dans certains secteurs, mais il est interdit en Haute-Saône et sur les Hautes Vosges. Les amendes sont fonction des arrêtés et peuvent atteindre 750 euros !



Les petites anecdotes des Racines Bressaudes

Le bon et le mauvais cueilleur

Pour faire de la gnôle de belues, il faut être un bon cueilleur, puisqu'une douzaine de kilogrammes est nécessaire pour faire un litre de gnôle.

Les petits cueilleurs, ceux qui cueillent à la main, se contentent de remplir un pot de camp d'un litre et demi.

La TRÈS mauvaise idée...

Avez-vous eu vent des drôles de pratiques de cueilleurs sans vergogne du côté d'Entre les Gouttes ? Ces dernières années, pour améliorer leur rentabilité, des cueilleurs alsaciens fauchaient carrément les brimbelliers. Ils ont rempli des camionnettes entières pour les « décortiquer » ensuite à la maison.

Une pratique d'autant plus honteuse qu'il faut une vingtaine d'années à un jeune brimbellier avant de porter des fruits !

Quel joli prénom !

Si Brimbelle est apprécié pour nommer son animal de compagnie, Myrtille fait également un très joli prénom pour les petites filles. Au XIX^e siècle, en moyenne cinq bébés par an recevaient le beau prénom sous les formes Myrtille ou Myrtille. Après 1905, il est donné une quinzaine de fois par an jusqu'en 1940, puis son usage recule fortement. Mais depuis les années 1970, il est à nouveau donné, à environ 20 petites filles par an.

Ce prénom existe également sous une forme masculine, Myrtil. Seulement trois à six garçons par an ont ainsi été nommés jusqu'en 1956, il a ensuite été abandonné.

Les Myrtille, Myrtille et Myrtil se fêtent le 18 avril.

Le saviez-vous ?

Myrtille, un prénom révolutionnaire

Dans le calendrier républicain, la Myrtille était le nom attribué au 29^e jour du mois de germinal.

Germinal, qui était le septième mois de l'année, tire son nom « de la fermentation et du développement de la sève de mars en avril ». Il correspond, à quelques jours près, à la période allant du 21 mars au 19 avril du calendrier grégorien.



La Fête des Brimbelles

Pendant des années, le Lac des Corbeaux a accueilli la Fête des Brimbelles. À l'occasion, un grand bal était donné au niveau du parking et des animations diverses se sont succédées au fil des ans, avec notamment un concours de force en 1937. À cette occasion, on a également tiré des feux d'artifice sur le lac.

Puis la fête a été abandonnée, mais la brimbelle a continué d'être mise à l'honneur avec notamment les célèbres beignets de brimbelles de la Fête de la Forêt organisée autour du 15 août à la Ténine par les anciens d'AFN.

Aujourd'hui, les festivités autour de la brimbelle ont disparu. Peut-être les Hommes ont-ils décidé d'écouter Dame Nature et son langage des fleurs ? La fleur de myrtille signifie que l'on recherche la solitude alors auraient-ils choisi de laisser l'arbrisseau pousser en toute quiétude ? Pas sûr, car, avec ou sans fête, la belle reste un incontournable des saisons estivales à La Bresse comme partout où elle pousse !



OFFICE DE TOURISME ET DE LOISIRS

Horaires d'ouverture de l'Office de Tourisme

Ouvert du lundi au samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h - Fermé le dimanche - Fermé les jeudis matins hors vacances.

Du 11 juillet au 29 août : les dimanches de 9 h 30 à 12 h 30

Cas exceptionnels d'ouverture et de fermeture du bureau d'accueil (jours fériés) à consulter sur :

www.labresse.net - Tél. : 03 29 25 41 29

Horaires complexe piscine loisirs

2A rue des Proyes - 88250 La Bresse - Tél. : 03 29 26 21 20

Site internet : www.labresse.net - E-mail : accueil.piscine@labresse.fr

Horaires du 9 juin au 6 juillet

	Piscine	Espace Bien-être Sauna - Hammam	Créneaux promotionnels* ▼	Activités (Dates de reprise à confirmer)
Lundi				Aquatraining avec coach de 17 h 45 à 18 h 30 et de 18 h 45 à 19 h 30
Mardi	16 h 30 à 19 h	17 h 15 à 18 h 45 sur réservation	De 17 h à 19 h	Aquatraining accès libre de 16 h 30 à 18 h
Mercredi	10 h 30 à 13 h 14 h 15 à 19 h		De 12 h à 12 h 30 et de 17 h à 19 h	École de natation de 9 h 30 à 10 h 30 Aqua gym de 19 h à 20 h
Jeudi	16 h 30 à 19 h		De 17 h à 19 h	Aqua gym en musique de 12 h 15 à 13 h 15 Aquabress de 19 h à 20 h
Vendredi	16 h 30 à 21 h	17 h 15 à 20 h 45 sur réservation	De 19 h à 21 h	Aquatraining accès libre de 16 h 30 à 18 h
Samedi	10 h 30 à 13 h 14 h 15 à 18 h	15 h à 17 h 45 sur réservation	De 11 h à 13 h et de 16 h à 18 h	Aqua gym 3 ^e âge de 9 h 30 à 10 h 30
Dimanche	10 h 30 à 13 h			

Horaires indicatifs, à confirmer en fonction de l'évolution de la situation sanitaire

Toutes les infos sur www.labresse.net et sur la page Facebook @sportsetloisirslabresse

À savoir :

- Un protocole sanitaire est en place afin d'assurer la sécurité des utilisateurs et du personnel du complexe piscine-loisirs
- Le port du masque est obligatoire en dehors des douches et du hall des bassins
- Les enfants de moins de 11 ans doivent être accompagnés par un adulte responsable.
- Sauna-hammam sur réservation au moins 1h à l'avance. Limité à 6 personnes en simultanée avec 2 personnes par cabine.
- La validité des abonnements sera prolongée de l'équivalent de la durée de fermeture.
- Les mesures seront adaptées en fonction de l'évolution des directives sanitaires.



Navette des crêtes

La Navette des Crêtes reprend du service cet été !

Tous les jours à partir du 17 juillet et jusqu'au 15 août 2021, elle desservira la ligne Remiremont - Col de la Schlucht, ainsi que l'ensemble du massif et la route des Crêtes.

À la Bresse, trois arrêts sont proposés : Place du Champstel, Bol d'Air et station La Bresse Hohneck.

Moins de voiture pour plus de sérénité

On claque la porte de sa maison et l'aventure commence ! Il suffit de troquer sa voiture contre une paire de baskets et de sauter dans la Navette des Crêtes pour une expérience au vert.

En famille ou entre amis, à pied ou à vélo, venez découvrir les sommets emblématiques du massif, déguster une tarte à la myrtille avec vue panoramique et parcourir les sentiers mythiques !



Travaux

Barrage de La Lande

Afin de compléter l'étude de danger sur le barrage de La Lande, le service de la DREAL (Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement) a demandé à la Régie Municipale d'Électricité une inspection complète de la structure immergée.

Étant données les conséquences environnementales d'une vidange, ces dernières ont été inspectées par moyens subaquatiques (robots contrôlés à distance).

Ce contrôle aura permis de visualiser les pavés autobloquants qui protègent la membrane bitumineuse sur la pente amont du barrage, l'envasement du lac, l'état des grilles en amont de la conduite forcée pour la turbine ainsi que la vidange de fond.

Un deuxième robot a également permis l'inspection d'une partie de l'intérieur de la conduite forcée.

Dans l'attente du rapport final, une première synthèse a confirmé un vieillissement sain de l'installation.



Commémorations



Le 25 avril dernier, Madame le Maire, accompagnée de son conseil municipal et de représentants d'associations patriotiques, a déposé une gerbe au monument aux morts, à la mémoire des déportés victimes de la barbarie et du fanatisme.

C'est dans cette même disposition, en comité restreint, que la commémoration du 8 mai 1945 s'est déroulée, suite à l'exigence préfectorale.



Vaccinodrome éphémère

Après trois samedis de vaccination à la Halle des Congrès, transformée pour l'occasion en vaccinodrome, il est temps de faire un petit bilan !

En quelques chiffres, ce centre de vaccination éphémère a permis d'injecter une première dose du vaccin Pfizer à 541 personnes, habitant à La Bresse, Cornimont, Saulxures-sur-Moselotte et Ventron.

Pour ce faire, quatre médecins et six infirmières ont été mobilisés ainsi qu'une dizaine d'élus communaux et agents administratifs.

Tout cela a demandé une organisation très structurée.

En 30 minutes, chaque patient a traversé les étapes suivantes :

- 1 Enregistrement auprès de l'accueil
- 2 Entretien avec une infirmière
- 3 Entretien avec un médecin
- 4 Vaccination par une infirmière
- 5 Surveillance post-vaccination

Précisons que tout s'est bien déroulé, pas d'évanouissement ou encore d'effet indésirable...

Très peu de rendez-vous n'ont pas été honorés.

L'injection des deuxième doses s'est faite fin mai et début juin. Et il n'y a pas de reconduction prévue pour le moment.



DANS LE RETRO

La Bressaude

Le mot du Président :

« Après la fin des compétitions de ski en mars, avril aura paru bien calme. En mai, l'horizon s'éclaircit avec le plan de desserrement progressif du troisième confinement. L'espoir renaît de pouvoir organiser à nouveau tout ou partie des manifestations sportives habituelles, quand bien même leurs dates devront être choisies dans la deuxième partie de l'année.

Bien évidemment, pas de résultats ni de podium à relater. Pour ceux qui ne l'auraient pas appris en se connectant sur la page Facebook de La Bressaude, ou lu dans les journaux, rappelons le vol exceptionnel de Benoît Perrin en parapente et l'élection de Delphine Claudel aux Chronos d'or du ski de fond.



Ce manque de résultats a conduit La Bressaude à utiliser le temps d'antenne du mardi matin sur Résonance FM, pour proposer aux licenciés de prendre la parole et de donner des informations sur leur saison ou sur une performance particulière. Merci à Paula Botet et Benoît Perrin d'avoir accepté l'invitation avec gentillesse.

Le calme en matière de compétitions a été mis à profit pour faire avancer les projets de refonte du logo de l'Association et de création d'un fichier des licenciés de toutes les sections, engagés en compétitions internationales. En ce qui concerne le logo, un choix devra être fait entre deux propositions soumises par Olivier Claudon, ancien licencié, sollicité pour cette occasion. Il est proposé à tous les membres de l'Association sur la page Facebook de La Bressaude depuis mai.

Enfin, La Bressaude remercie bien sincèrement Tissus Gisèle pour le don de 150 dossards extensibles qui seront imprimés avec le nouveau logo. Ils seront utilisés par toutes les sections pour mieux identifier les chargés de responsabilités lors des manifestations sportives organisées à La Bresse. »

Les VTTistes bressauds bien en vue

À défaut de courir en France, les VTTistes bressauds sont allés se confronter au gratin international lors de la Coupe de Suisse, qui s'est déroulée le premier week-end de mai à Leukerbad. Cette course comptait pour la Coupe du Monde et les inscrits sont venus de nombreux pays étrangers (Allemands, Ukrainiens, Suisses...).

Sans antécédent en compétition internationale ni points UCI, les Bressauds se sont élancés parmi les derniers de leur peloton respectif. Il leur a donc fallu remonter et dépasser un à un leurs concurrents pour se rapprocher de la tête de course qui comportait près de 100 pilotes dans certains pelotons.

Robin Mougel, classé en catégorie open, s'offre un excellent résultat en prenant la 9^e place et se classant meilleur français.

Tom Perrin prend la 26^e place chez les juniors, ce qui le classe 5^e français.

Léo Mougel, en cadets, termine 70^e.

Ce week-end aura donc permis aux trois Bressauds de se faire une idée un peu plus précise de leur niveau et de leur donner une certaine confiance pour la suite. Bravo à eux !



Bonne chance et bon vent

Une pensée pour la jeune Sénior Chloé Remy qui vient de mettre fin à sa carrière de biathlète après avoir participé à de nombreux championnats internationaux de grande envergure. Elle a jugé que le bon moment était arrivé. Pour rappel elle a été victime d'un accident lors d'un entraînement en juin 2020.

L'occasion pour le bureau de La Bressaude de souhaiter bonne réussite scolaire et universitaire à tous les jeunes des sections, et bon vent dans leurs nouvelles aventures : professions, stages, formations, bi-qualifs...

Groupe scolaire Saint Laurent

La poule aux œufs verts

De nouvelles poules sont arrivées à l'école. Ce sont des poules de race Araucana, Vorwerk, Appenzelloise et Padoue.

Les enfants ont eu la surprise de découvrir des œufs verts !

Alors, à votre avis, laquelle pond de cette couleur ?



Un premier oral en CM2

Depuis plusieurs années, l'oral a pris une place importante dans le parcours scolaire des élèves. Le brevet des collèges en 3^e comporte désormais une épreuve orale devant un jury, une étape bénéfique avant le grand oral du baccalauréat. Les CM2 préparent également un exposé oral, qu'ils présentent devant la classe en fin d'année. Depuis octobre, durant les vacances scolaires, ils développent leur sujet par étape, puis ils s'entraînent à le présenter devant leur entourage afin d'être prêts.



Les élèves peuvent utiliser différents supports : affiches, dossiers, diaporamas, mais aussi l'expérience d'un proche. Des visites sont même possibles dans les environs. Un moment enrichissant qui valorise la prise de parole et permet

de découvrir des animaux, des sports, des lieux, des monuments, mais aussi des métiers. Une maman est venue présenter son métier de préparatrice en pharmacie, une grande sœur a aidé à faire découvrir la vocation de pompier... Un projet toujours bien accueilli par les élèves, qui après un petit stress certain, sont ravis d'avoir partagé un sujet qui leur plaît.

Périscolaire

Les enfants du mercredi se sont convertis en jardiniers : ils ont planté dans des pots de semis des herbes aromatiques (romarin, menthe et persil). Du travail pour les parents qui n'auront plus qu'à surveiller de près l'évolution des plantations.

Un peu de farine, du sel, de l'eau et voici qu'un autre jour ils se métamorphosent tous en créateurs de pâte à sel. Que c'est bien de la modeler et de la transformer en petits objets ! Puis, en un coup de cross, ils deviennent hockeyeurs pour l'après-midi.

Comment sont occupés les élèves demi-pensionnaires le temps de midi ?

Tous les jours, c'est un moment convivial qui est proposé aux élèves de la maternelle au collège...

En maternelle, les enfants vont nourrir les poules, ramasser les œufs et jouer dans la cour en profitant du toboggan, du bac à sable et des vélos. Ils vont également dans la salle de motricité pour utiliser les vélos, les jeux de construction, le toboggan, mais également pour regarder des livres.

À l'école primaire, les enfants peuvent rester jouer dans la cour, mais également remonter dans leur classe afin d'y organiser des jeux : échecs, jeux de construction, bricolages... Mais l'activité préférée est bien souvent de jouer à la maîtresse ! Quel régal de les entendre imiter les adultes !

Au collège, les élèves peuvent aller au CDI pour lire, jouer à des jeux de société, participer à des concours organisés par la documentaliste, réviser leurs leçons, ou encore s'avancer dans leurs devoirs.



Évidemment, ceux qui préfèrent rester dans la cour peuvent discuter avec leurs camarades sur les bancs ou sous les arbres. Bientôt, ils retrouveront les jeux de ballon, les tables de ping-pong et la salle de babyfoot.

Et bien sûr, c'est le temps à la cantine qui réjouit tous les élèves. D'un côté, c'est un point de rencontre privilégié avec l'autre, avec qui on doit partager, apprendre la politesse, le respect, le savoir-vivre, l'anti-gaspillage et la convivialité...

De l'autre, ils dégustent chaque jour des repas préparés avec soin par l'équipe cuisine où les produits frais, locaux et de saison sont privilégiés.



DANS LE RETRO

Les p'tits amis de Oui-Oui

Éveil, socialisation, rencontres et sensibilisation au développement durable

Chez les P'tits amis de Oui-Oui, les temps éducatifs se déclinent en une palette d'activités variées permettant le développement des potentialités intellectuelles, affectives, motrices et artistiques de chaque enfant. Au cours de ces moments d'éveil, les cinq sens des petits sont sollicités afin de favoriser leur expression verbale et non verbale. Ceci dans le but de leur apprendre à communiquer et à vivre en société tout en restant eux-mêmes. Cela se fait au travers du jeu, de la musique, des manipulations, de la lecture et de l'activité physique.

En ce sens, les enfants explorent le cadre naturel environnant (observation de la fraie de grenouille, éclosion des œufs de poule, jardinage...). Le multi-accueil pratique des activités sportives, culturelles et artistiques dans les lieux et équipements de proximité que les enfants pourront réinvestir plus tard, en famille ou dans le milieu associatif. L'idée étant de rendre les enfants, même tout-petits, acteurs du développement durable et de les inciter à s'investir pour la préservation de notre territoire.



Maternelle La Tourterelle

La classe des Grands a participé au Concours de dessin « Mon Noël de rêve » organisé par la Médiathèque de Vagny du 1^{er} décembre 2020 au 16 janvier 2021.

Après plusieurs séances de langage et d'arts plastiques avec moult techniques, un travail commun a vu le jour sur une grande production intitulée « Faire la tournée féerique du Père-Noël dans la nuit étoilée ».

Le fruit acharné, coloré et inventif de ce travail d'équipe a été récompensé par le premier prix : 100 € pour l'achat de livres.

La commande de livres ne devrait plus tarder ! Vivement que toutes ces histoires déchainent l'imaginaire des enfants.

Merci beaucoup à la Communauté de communes.

ÉTAT CIVIL AVRIL 2021



Mariage

- Le 3 avril, **Coralie Lucienne Régine Didier**, agent social et **Charly Clement**, vendeur, domiciliés à La Bresse

Décès

- **Jacques Mougel**, âgé de 89 ans, domicilié 27 rue de la Claireie, décédé le 6 avril à La Bresse, époux de Jeanne Marie Angèle Marion
- **Guy Sylvain Muths**, âgé de 88 ans, domicilié 12 route de Gérardmer, décédé le 6 avril à Gérardmer, époux de Ginette Canaud
- **Léon Mougel**, âgé de 90 ans, domicilié 10 rue de Verdun, décédé le 6 avril à Remiremont, veuf d'Alice Marie Louise Adam
- **Maurice Albert Vaxelaire**, âgé de 79 ans, domicilié 14 rue du Docteur Lapierre, décédé le 19 avril à Nancy, époux de Marie-France Angèle Flageollet
- **Étienne Félix Perrin**, âgé 84 ans, domicilié 33 chemin des Ecorces, décédé le 26 avril, époux de Danielle Sordet
- **Renée Démaretz**, âgée de 80 ans, domiciliée 12 rue de la Claireie, décédée le 29 avril à Remiremont, épouse d'Alain Jean-Charles Boutelier



INFOS PRATIQUES

Services communaux

Mairie : 03 29 25 40 21

Du lundi au vendredi : 9h-12h 15 et 14h-17h,
Samedi : 9h-12h Service Population uniquement

Astreinte des adjoints : 06 08 57 51 94

Services Techniques Municipaux : 03 29 25 53 89

Du lundi au vendredi : 9h-12h et 14h-17h
Accueil du public sur rendez-vous

**Service urbanisme et gestion du patrimoine :
03 29 25 53 89**

Du lundi au vendredi : 9h-12h et sur rendez-vous, 14h-17h les
lundi, mardi, jeudi et vendredi

EHPAD (Maison de Retraite)

03 29 25 59 25 - 27 - 32A rue de la Claireie

S.S.I.A.D (Service de Soins Infirmiers À Domicile)

06 88 15 56 42 - 32A rue de la Claireie

**CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) - Mairie
03 29 25 40 21**

Régie Municipale d'Électricité : 03 29 25 54 00

Du lundi au vendredi : 7h30-12h et 13h30-17h

Syndicat Intercommunal d'Assainissement :

03 29 62 54 21

2A rue des Proyes, 88 250 La Bresse

Du lundi au vendredi : 8h30-12h et 13h30-17h

Numéros d'urgence

Urgences à domicile : 15

Pompiers et urgences sur la voie publique : 18

Gendarmerie : 17

En dehors des heures d'ouverture,
pour toute urgence :

Service des eaux : 06 08 23 56 53

Bâtiments communaux : 06 07 96 51 26

Membres de la municipalité : 06 08 57 51 94

Services médicaux

Service Médi-Garde

(nuit, dimanche, jours fériés) : 0820 33 20 20

Médecins

Uniquement sur rendez-vous

Dr Arnould

2 rue Joseph Remy - 03 29 25 53 08

Lundi, mardi et jeudi : Journée

Vendredi : matin

Fermé le mercredi

Dr Hofgaertner

2 rue Joseph Remy - 03 29 25 35 35

Lundi : 10h-12h et 15h-17h

Mercredi : 10h-12h et 17h-19h

Jeudi et vendredi : 8h-10h et 17h-19h

Samedi : 8h-10h

Dr Leroy

2 rue Joseph Remy - 03 29 25 40 87

Les matins du lundi au samedi et les soirs à partir de 17h
sauf le jeudi.

Dr Ménière

11 rue de l'Église - 03 29 25 40 09

9h-12h et 14h30-18h30

Fermé le mercredi après-midi et le samedi

Services sociaux

Maison de services au public

Maison de La Bresse, 7A rue de la Claireie, 03 72 58 00 09

Mardi : 13h30-17h sur rendez-vous

Vendredi : 8h30-12h sur rendez-vous

Les autres jours par téléphone au 03 29 24 96 46

ADMR Permanence téléphonique : 03 29 25 62 60

Adavie : 03 29 35 23 06

La Poste

Lundi : 13h45-16h30 / Mardi : 10h-12h et 13h45-16h30

Du mercredi au vendredi : 9h-12h et 13h45-16h30

Samedi : 9h-12h

Infirmières

Valérie Flieller et Éliette Foucal

6 Grande Rue - 03 29 25 65 49 - 06 71 50 24 41

Nathalie Poirot et Anne-Élodie Antoine

12 rue Mougel Bey - 03 29 25 63 96 - 06 07 82 92 35

Lundi au samedi 8h30 à 9h30

Pharmacies

Pharmacie de garde : numéro Audiotel 3237

Pharmacie des Montagnes

19 quai des Iranées - 03 29 25 40 65

Du lundi au samedi : 8h30-12h et 14h-19h

Fermé le lundi matin et le samedi après-midi

Pharmacie du Hohneck

23 rue Paul Claudel, 03 29 25 41 13

Du lundi au samedi : 8h30-12h et 14h-19h

Fermé le mercredi

Ambulances - Taxi - VSL

Taxi Denis : 03 29 25 40 28 ou 06 76 47 33 95

Transmosel SARL : 03 29 25 60 60

Nuit (20h à 8h), dimanches et jours fériés :
faites le 15

Horaires d'été des déchetteries du 1^{er} avril au 31 octobre

Communauté de communes des Hautes-Vosges
Tél. : 03 29 27 29 04

Les quatre déchetteries de la communauté de communes sont
accessibles à tous les habitants du territoire, quelle que soit
leur commune de résidence.

Déchetterie de Niachamp : 06 70 50 42 78

Jour	Niachamp à La Bresse	
	Matin	Après-midi
Lundi		14 h - 18 h
Mardi	8 h 30 - 12 h	
Mercredi	8 h 30 - 12 h	14 h - 18 h
Jeudi		
Vendredi	8 h 30 - 12 h	14 h - 18 h
Samedi	8 h 30 - 12 h	14 h - 18 h 30

Déchetterie de Blanfin : 06 70 09 92 23

Jour	Blanfin à Saulxures-sur-Moselotte	
	Matin	Après-midi
Lundi	8 h 30 - 12 h	
Mardi		14 h - 18 h
Mercredi		14 h - 18 h
Jeudi	8 h 30 - 12 h	14 h - 18 h
Vendredi	8 h 30 - 12 h	14 h - 18 h
Samedi	8 h 30 - 12 h	14 h - 18 h 30

DÉCHÈTERIE DE LA HEUNOTTE
114 faubourg de Bruyères - 88400 Gérardmer - Tél. : 03 29 41 75 54
DÉCHÈTERIE DE LA PRÊLE
13 route de Gérardmer - 88120 Le Syndicat - Tél. : 03 29 62 28 87

Permanences des élus

Maryvonne Crouvezier - Maire	Reçoit sur rendez-vous.
Jérôme Mathieu - Adjoint aux énergies et STM	Reçoit sur rendez-vous.
Élisabeth Bonnot - Adjointe aux ressources humaines	Reçoit sur rendez-vous.
Raymond Marchal - Adjoint à l'environnement	Jeudi de 10h à 11h.
Fabienne Morel - Adjointe à la population et aux écoles	Reçoit sur rendez-vous.
Nicolas Remy - Adjoint aux sports et au tourisme	Samedi de 9h à 12h.
Alexandrine Ducret - Adjointe à la culture et aux jumelages	Lundi de 10h30 à 12h.
Jean-François Poirot - Adjoint à l'urbanisme	Reçoit sur rendez-vous.
Geneviève Demange - Adjointe aux affaires sociales	Mardi de 10h30 à 12h.

INFOS SYMPAS

Photo du mois dernier Exp'Laura

Dicton du mois

“ Mai plutôt frais, juin plutôt chaud. ”

Dicton français ;
Les proverbes et dictons du pays d'oc (1982)



AGENDA

CULTURE

■ Du 9 juin au 4 juillet

Exposition La Tourterelle
Maison de La Bresse

..... Du mercredi au samedi 15 h-18 h
..... dimanche 10 h 30-12 h 30 - 15 h-18 h

Infos : Mairie - Service communication

Tél. : 03 29 25 40 21 - info@labresse.fr - www.labresse.fr

■ 17 juin

20h04 de l'idée sans détour

Maison de La Bresse 20 h 04

Infos : Mairie - Service communication

Tél. : 03 29 25 40 21 - info@labresse.fr - www.labresse.fr

■ 21 juin

Fête de la musique

Centre ville 19 h-23 h

Infos : Mairie - Service communication

Tél. : 03 29 25 40 21 - info@labresse.fr - www.labresse.fr

■ 3 juillet

Finissage Exposition Claudine Aumeeruddy avec les
danseurs de tango
Maison de La Bresse

..... 20 h

Infos : Mairie - Service communication

Tél. : 03 29 25 40 21 - info@labresse.fr - www.labresse.fr

■ Jusqu'au 4 juillet

Exposition Claudine Aumeeruddy

Maison de La Bresse Mer au Sam : 15 h-18 h

..... Dim : 10 h 30-12 h 30 et 15 h-18 h

Infos : Mairie - Service communication

Tél. : 03 29 25 40 21 - info@labresse.fr - www.labresse.fr

■ 9 juillet

Couarôge avec Michel Laurent

Maison de La Bresse

..... 20 h

Infos : Mairie - Service communication

Tél. : 03 29 25 40 21 - info@labresse.fr - www.labresse.fr

■ Du 10 au 28 juillet

Exposition photos « À qui sont ces yeux ? »

Michel Laurent

Maison de La Bresse

..... Du mardi au samedi 15 h-19 h

..... dimanche 10 h 30-12 h 30 - 15 h-19 h

Infos : Mairie - Service communication

Tél. : 03 29 25 40 21 - info@labresse.fr - www.labresse.fr

■ Du 10 juillet au 5 septembre

Exposition de Mô Morisson

Maison de La Bresse

..... Du mardi au samedi 15 h-19 h

..... dimanche 10 h 30-12 h 30 - 15 h-19 h

Infos : Mairie - Service communication

Tél. : 03 29 25 40 21 - info@labresse.fr - www.labresse.fr